



RÉNOVEZ VOS LOCAUX ET FAITES DES ÉCONOMIES



FAIRE c'est le service public gratuit qui guide les particuliers et les petites entreprises dans leurs travaux de rénovation énergétique.

INFOS ET CONTACTS :

www.alte-provence.org

RÉNOVEZ !

POUR UN LOCAL ATTRACTIF, ÉCONOME ET CONFORTABLE

Une rénovation performante vous permettra d'améliorer le confort thermique de votre bâtiment tout en économisant sur vos factures de chauffage et de climatisation.

L'Espace conseil FAIRE de l'ALTE accompagne les entreprises du petit tertiaire privé* (TPE, commerces, bureaux, restaurants, etc), leurs représentants et leurs propriétaires.

**Ne rentrant pas dans le champ d'application du dispositif Éco-énergie tertiaire.*

À tout moment, le conseiller FAIRE de l'ALTE vous accompagne dans votre rénovation :

- Conseils sur les travaux à réaliser en priorité et informations sur les aides financières adaptées à votre situation.
- **Orientation** vers les interlocuteurs et dispositifs adaptés (organismes financeurs...).
- Liste des professionnels qualifiés et des partenaires du service d'accompagnement pour réaliser vos travaux.
- Aide à la réduction de vos consommations sur le long terme (éco-geste, optimisation des factures...).



UN SERVICE GRATUIT

FAIRE est un service public déployé partout en France, animé localement par l'ALTE (association loi 1901).

Service porté par l'ADEME, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département des Alpes de Haute Provence.

CONTACT

AVEC UN CONSEILLER FAIRE DE L'ALTE

Pour poser une question ou prendre rendez-vous :

- Formulaire de contact sur www.alte-provence.org
- Accueil téléphonique le lundi et le mercredi 9h30-12h30 et 13h30-16h30 au **04 90 74 09 18**



Avant de nous contacter, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

Sur notre site, vous trouverez également des réponses aux questions courantes et des informations pratiques.